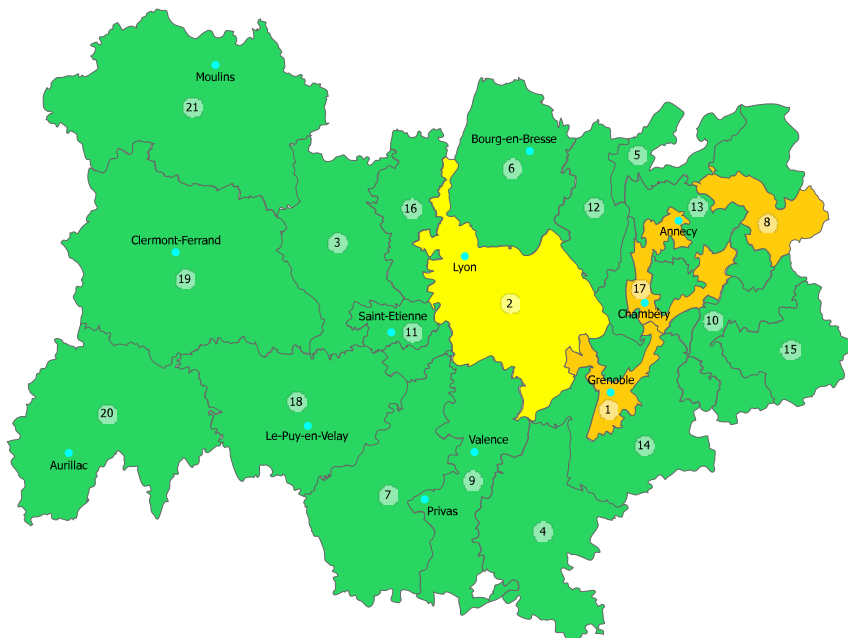


>> Vigilance



Bassin(s) d'air concerné(s)
 par une vigilance
 (Département(s))

Polluant(s)
 en cause

Prévision de
 seuil dépassé
 en µg/m³

1	Bassin grenoblois (38)	PM10	50
2	Bassin lyonnais / Nord-Isère (38-69)	PM10	50
8	Vallée de l'Arve (74)	PM10	50
17	Zone urbaine Pays de Savoie (73-74)	PM10	50

Pas de vigilance particulière

Vigilance Jaune

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil information

Vigilance orange

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte premier niveau OU

Dépassement persistant, soit 2 ou 3 jours consécutifs, seuil information, entre J-2 et J+1

Vigilance rouge

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte second niveau OU

Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs ou plus, seuil alerte premier niveau OU

Dépassement persistant, soit 4 jours consécutifs ou plus, seuil information, de J-2 à J+1

>> Commentaire de la situation et de l'évolution

Lundi 4 décembre, la qualité de l'air s'est globalement dégradée suite à l'accumulation des particules. Elle était moyenne ou médiocre sur le bassin lyonnais, la vallée de l'Arve et les principales agglomérations alpines.

Mardi 5 décembre les conditions météo restent similaires à la veille avec des températures basses, le vent s'affaiblit et des phénomènes d'inversion de température favorisent le blocage des masses d'air chargées en polluants près du sol. Les zones géographiques les plus concernées par la pollution restent les mêmes. Des dépassements du seuil réglementaire d'information et de recommandations sont possibles sur le bassin grenoblois, la vallée de l'Arve et la zone urbaine des pays de Savoie. Ce seuil devrait être approché sur le bassin lyonnais - nord-Isère.

Mercredi 6 décembre, toujours pas de les masses d'air restent stables et les conditions sont réunies pour que les polluants émis s'accumulent dans les basses couches de l'atmosphère. Des dépassements du seuil réglementaire d'information sont à craindre sur les mêmes zones que mardi, auxquelles s'ajoute le bassin lyonnais - nord-Isère.

Jeudi 7 décembre, l'évolution de la météo avec plus de brassage, et de la pluie qui arrive en soirée, devrait permettre une amélioration de la qualité de l'air.

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type combustion**

Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Continuez d'aérer votre domicile



Limitez vos activités physiques intenses



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

Personnes sensibles et vulnérables



Eloignez vous des grands axes routiers aux périodes de pointes



Evitez les activités physiques intenses en plein air



Reportez les activités qui demandent le plus d'effort



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Maîtrisez la température de votre logement (19°C)



Evitez de brûler vos déchets verts



Si vous vous chauffez au bois, veillez à utiliser un appareil performant



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez l'écobuage et toutes opérations de brûlage à l'air libre



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments (19°C)



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes